

L'Action

Toumbé dessus! Escrasas lous! (CYRANO)

LE NUMERO: CINQ SOUS
PAR AN: DEUX DOLLARS

DIRECTEUR:
JULES FOURNIER

MONTREAL
323, Rue SAINT-DENIS, 323
Téléphone: Est 1678

Sur M. Carbonneau OU

Quelques petits faits de la vie d'un grand homme

Nous avons rappelé, samedi passé, de quelle estime jouissait chez nous M. Carbonneau, il n'y a pas si longtemps encore, parmi les propriétaires de grands journaux. Nous aurions dû ajouter, pour être complet, que la presse française, en plus d'une circonstance, lui témoigna elle-même la plus vive considération.

Un ami de l'Action veut bien nous communiquer, à ce sujet, une curieuse pièce. C'est un supplément de huit pages du Figaro, portant la date du 10 juillet 1903 et consacré tout entier au Canada. Ces huit pages, imprimées sur papier de luxe et abondamment illustrées, contenaient sur notre pays tous les détails essentiels, au triple point de vue historique, politique et commercial. Le lecteur français pouvait y faire connaissance, en peu de temps, avec tous les hommes illustres dont nous nous émerveillons: Dollard, Montcalm, Lévis, dans le passé; dans le présent, Laurier, lord Strathcona, le curé Labelle, — M. C. E. Carbonneau.

Il faut dire qu'à cette époque M. Carbonneau n'était pas un petit personnage pour les Français qui s'intéressaient à notre pays. Aussi bien, comment n'aurait-il pas reconnu son zèle à développer les relations d'affaires entre la France et le Canada? N'avait-il pas poussé le dévouement, malgré ses innombrables occupations, jusqu'à se laisser élire président de la Chambre de Commerce Canadienne de Paris? Quel service de rendu par là aux deux pays!

"Le président de la Chambre, disait le Figaro, est M. C. E. Carbonneau, banquier et grand propriétaire de mines dans diverses parties du Canada. C'est un homme d'action, dévoué à son pays et à ses compatriotes, qui tous connaissent sa générosité et sa bonté."

Mais il faut lire cet éloge dans le numéro de journal où il a paru!

Il faut surtout voir la gravure qui illustre, une immense photographie de M. Carbonneau, sur un tiers de page de largeur, écrasant un tout petit portrait de lord Strathcona dissimulé dans le bas d'une colonne voisine! — M. C. E. CARBONNEAU, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE CANADIENNE DE PARIS.

Sic itur ad astra! dirait M. Trefflé Berthiaume. Ainsi l'on atteint à la gloire.

Hélas! pourquoi faut-il que depuis?...
* * *

Décidément—toute plaisanterie à part—ce Carbonneau avait à sa façon du génie. On connaît bien d'une façon générale, et encore! ses exploits en notre pays et en Europe. Mais sait-on ce qu'il a fait ailleurs?...
* * *

Avez-vous, par exemple, jamais entendu parler de ses entreprises du Mexique? Il faut que nous vous racontions aujourd'hui cette histoire, ne serait-ce que pour faire crever de jalousie M. Forget.

Il y avait une fois en France un brillant financier, malheureusement au bagne aujourd'hui, dont les hauts faits défrayaient pendant des années la chronique des journaux jaunes. C'était Rochette, le fameux, l'illustre Rochette, l'Annibal de l'esroquerie, le Napoléon des faux dividendes: comme qui dirait un sur-Forget. — Voilà bien de cela trois ou quatre ans, ce grand homme, à qui la fortune jusque-là n'avait cessé de sourire, se heurtait soudainement à l'hostilité des cours de justice. Les meilleurs avocats de Paris n'avaient pu le sauver d'une première condamnation pour vol. Dégoûté du barreau non moins que de la magistrature, il voulut se présenter seul devant le tribunal d'appel où il avait porté sa cause. Il la perdit encore. Non pourtant sans avoir émerveillé tout le monde, y compris les juges, par la prodigieuse habileté de sa défense. Dans la foule qui se pressait aux audiences, se trouvait un certain fonctionnaire mexicain, envoyé en France tout exprès pour prendre des renseignements sur le grand financier français. Il écrivit la chose à son gouvernement: quelque temps après, M. Rochette était chargé officiellement de négocier au nom du Mexique un emprunt colossal.

Qui se ressemble, s'assemble. Il était dit que le financier Rochette et le financier

Carbonneau ne mourraient pas sans s'être rencontrés. Ils se rencontrèrent, et ce fut le coup de foudre. Du jour au lendemain, Carbonneau devenait l'ami, le frère, l'homme de confiance de Rochette.

Ce fut Rochette qui l'envoya au Mexique. Il s'agissait d'aller organiser là-bas une espèce de *Quebec Railway*, la *Compagnie des Chemins de fer Mexicains du Centre*. C'était, pour un homme comme Carbonneau, l'affaire la plus simple du monde, — l'enfance de l'art!

Il est à peine arrivé à Mexico qu'il a dressé déjà tout son plan de bataille. Il ne connaît absolument rien de la politique mexicaine, rien de la force respective des factions. Qu'importe? Au piteusement de ses doigts, il sent qu'une révolution approche, que le Mexique va changer de gouvernement... Tout de suite le voilà en relations de grande amitié avec la famille de *senor Madero*, le président de demain. Après deux semaines de séjour au Mexique, il a complètement conquis Francisco Madero et *Gustavo Madero*, c'est-à-dire le père et le frère du futur chef d'Etat. Après un mois, ils font tous deux partie de son Conseil d'administration.

Une affaire aussi bien lancée devait nécessairement donner de beaux profits. Elle en donna, en effet, de considérables à M. Carbonneau, ainsi qu'à son associé M. Rochette.

* * *
"La Presse a bien eu raison d'écrire un jour que la vie est un combat. Croiriez-vous que cet homme admirable a malgré tout des ennemis? Son dentiste en est un, M. le marquis de Gérin en est un autre.

La dernière fois que ce galant gentilhomme rencontra M. Carbonneau, ce fut dans une traversée de New-York au Havre, il y a deux ans, à bord de la *Provence*. Il revenait d'Ottawa, où l'on avait accueilli avec chaleur sa candidature au poste de commissaire du Canada à Paris; au retour, il retrouverait là-bas son charmant petit château d'Indre-et-Loire; enfin la comtesse, bonne comme toujours, ne demanderait certainement pas mieux que de lui avancer encore "un autre 20,000 francs". Avec toutes ces raisons d'être heureux, le marquis promenait à cœur de jour, parmi ses compagnons de voyage, une figure soucieuse et un front abattu. C'était la présence de Carbonneau qui le mettait dans cet état. Très affairé, avec de grands gestes de mystère, il abordait successivement tous les passagers de sa connaissance pour leur dénoncer son compatriote.

—Vous voyez bien, le grand, là-bas, qui rit aux éclats et autour duquel on fait cercle?

—Oui.

—Eh bien, c'est Carbonneau!!!

Et si l'on s'informait: Qu'est-ce que c'est que ça, Carbonneau?

—Oh! un homme abominable!... Le tort qu'il nous a fait auprès des Français, monsieur, ça ne se dit pas. Quel sacrilège!

—Mais encore, de quoi vit-il?

—Oh! de toutes sortes d'entreprises véreuses: je n'en finirais plus de vous les énumérer...

Puis avec une expression de souverain dégoût:

—C'est un aventurier... un chevalier d'industrie!

Baissant la voix:

—Maintenant, figurez-vous qu'après tout cela il a le front de retourner en France! Que pensez-vous de cela, monsieur?

—C'est en effet bien incroyable.

—N'est-ce pas! s'écriait triomphalement le gentilhomme.

Et il ajoutait avec un geste fier, en se frappant du poing la poitrine:

—Heureusement, je suis là!

...Pauvre Carbonneau! Il n'avait pas assez de se défendre contre la plèbe, c'est-à-dire contre la canaille immense des hommes de police et des hommes de loi; il fallait par-dessus le marché qu'il se vit un jour en butte aux attaques de la noblesse.

Qui s'étonnerait après cela qu'il ait si mal tourné?

Pour copie conforme:

JULES FOURNIER.

Comme aux temps bibliques

Il n'est plus nécessaire d'être un général qui assiège une ville pour être à même de jouer le rôle d'Holopherne. A notre époque d'espionnage intensif, tout ministre quelque peu migrateur — un Lemieux ou un Gouin, par exemple, — s'il est muni d'une valise diplomatique, peut y prétendre: à preuve, ce qui vient d'arriver à M. Winston Churchill.

Le premier lord de l'Amirauté, qui est d'un pays où la Bible est le livre de chevet de tout bon protestant, ne pouvait pourtant pas ignorer l'histoire si piquante de Judith et Holopherne. L'ayant lue, peut-être l'avait-il oubliée; mais il est plus probable que c'est faute d'en avoir extrait par la méditation tout l'enseignement qu'elle comporte, qu'il se mord aujourd'hui les pouces. Que n'a-t-il compris à quel point la politique tirée de l'Écriture Sainte, chère à Bossuet, peut mettre un homme d'Etat en garde contre les embûches de toute sorte — sans en excepter peut-être celles que lui tendent les suffragettes.

Oh les suffragettes! Avoir été si souvent en butte à leurs machinations et, en plein Paris, ne pas se défier davantage de l'éternel féminin! On n'est pas plus réfractaire aux leçons de l'expérience.

Mais ne nous éloignons pas trop des temps bibliques. Holopherne avait ouvert sa tente et son cœur — à une veuve israélite venue de Béthuléc qu'il assiégeait. Elle avait su en peu de jours le captiver par sa grande beauté, par sa grâce enveloppante, par ses paroles artificieuses, au point d'endormir chez lui toute défiance. Après une nuit où il avait bu plus que de raison à la santé de la séduisante Judith, il se réveilla au petit jour avec la tête en moins; et son armée, terrifiée par cet accident qui la privait elle aussi de sa tête, était taillée en pièces dans une sortie de la garnison.

M. Winston Churchill, pour avoir admis dans son intimité une trop irrésistible émule de Judith, fut un beau matin ramené au sentiment de la prudence en constatant la disparition de 500 louis sterling et des plans de mobilisation conjointe des flottes anglaise et française.

Pour lui personnellement, les conséquences ne seront pas aussi graves qu'elles le furent pour Holopherne; s'il y laisse sa tête, ce sera politiquement parlant. Mais pour la flotte dont il détient le suprême commandement, comme autrefois pour l'armée du général assyrien, la galante aventure pourrait bien avoir des suites désastreuses. Les plans volés, en effet, ne pourront servir, qu'il y ait ou non urgence, et il est très vraisemblable que ceux qui les remplaceront ne les vaudront pas, attendu que la première inspiration, en stratégie comme en tout, est toujours la meilleure. De là un sérieux désavantage, surtout si, comme nos impérialistes le prétendent, la supériorité de la flotte britannique n'est pas aussi écrasante qu'elle le paraît.

Eh! allons donc après cela confier à un ministre aussi peu soigneux des secrets d'Etat le sort des trois "superdreadnaughts" du général M. Borden, flaqués ou non du *Niobé* et du *Rainbow* de M. Laurier. Ce serait pure folie.

Aussi n'en ferons-nous rien.

Oh non, pas si bêtes!

FERDINAND PARADIS.

AVONS DE L'ESPRIT! A la manière de la "Presse"

—Il faisait beau, ce matin.

—Hier, le temps était plus frais.

—Demain nous pourrions bien avoir de la chaleur.

—Le parlement n'est pas encore prorogé.

—Le conseil municipal continue de siéger.

—Nous sommes aujourd'hui au 10 mai.

—Demain ce sera le 11.

—La vie est un combat.

—La vertu est toujours récompensée.

—L'année 1913 aura trois cent soixante-cinq jours.

—Ce n'est pas une année bissextile.

—La question des Balkans préoccupe toujours l'Europe.

—Les suffragettes ont voulu faire sauter un cathédrale.

—Comme Ta dit Edmond Rostand: *O tempora, o mores!*

—Sir Wilfrid Laurier a parlé cette semaine à Toronto.

—Il y a beaucoup d'orangistes, à Toronto.

—Le gagnant de notre dernier concours est un monsieur Ladouceur, de Montréal. *Ladouceur*, est un nom bien canadien-français.

—Il fait chaud.

—Mais il fera encore plus chaud dans deux mois.

—M. Bazinet doit s'embarquer bientôt pour Londres.

—Londres est une grande ville.

—Nous tirons aujourd'hui à 24 pages. 24 pages, c'est plus que 18.

—Sarah Bernhardt voyage actuellement aux Etats-Unis.

—Sarah Bernhardt est une grande actrice.

—M. Jérémie Décarie est à Montréal aujourd'hui.

—M. Borden est toujours premier-ministre du Canada.

—Ottawa est toujours la capitale du pays.

—Il fait beau.

—Il continue de faire beau.

—(DERNIERE HEURE). Au moment où nous allons sous presse, il fait encore beau.

Pour copie conforme: ZIZI.

PETITE LETTRE DE PARIS Encore Verlaine. - Edmond Léo. - Jean Lesage. - M. Anatole France

J'aurais voulu ne pas répondre à M. Edmond Léo, qui, dans le "Devoir" de l'autre semaine, parlait de réconciliation sur le dos de Paul Verlaine. Mais M. Léo annonçait que M. Lesage répondrait à ma "Lettre de Paris" du 25 mars, et c'est M. Jean Lesage que j'attendais.

Il y a, dans un conte d'Alphonse Daudet, un père Gaucher qui perd son âme au profit de la communauté, et l'on sait de quelle façon. M. Jean Lesage me fait penser à ce bon moine; et si ce n'est pas pour la glorification de la chartreuse que s'exerce son industrie, l'élan part d'un naturel non moins délicieux. Il faut croire que la civilisation change un peu les méthodes et que, si les liqueurs s'en vont comme les rois, les hommes continuent à se damner pour d'autres hommes et d'autres communautés, sans parler du classicisme et des vers de douze syllabes.

Or, M. Jean Lesage, présenté par M. Edmond Léo — vivraient-ils ensemble? — est reparti au "Devoir", le 3 avril 1913. Il y est venu un peu tard, confus, avec quelque grain de plomb dans l'oreille, le dos marbré de coups, s'efforçant de rendre complète l'opinion de M. Jules Lemaitre qu'il avait mutilée avec intention criminelle. Nous ne détestons pas de le voir en une telle posture et, avec notre plus beau sourire, nous lui disons: "Bonjour, bel oiseau bicéphale!" De la sorte, il peut faire croire à M. Omer Héroux que le ciel n'est pas plus pur que le fond de son cœur. M. Omer Héroux, qui mérita le titre d'homme modéré, en une circonstance solennelle, a été créé et mis au monde pour accueillir les pêcheurs repentants, contrits... malgré eux, — les contritions de la dernière heure. Je veux lui en rendre grâce. Sans doute l'énormité de la faute pouvait troubler des hommes moins résolus au mariage impudique de coïeux; et, dans une question aussi humaine, on aurait pu se dispenser de mentir comme s'il se fût agi de la plus grande gloire de Dieu. Est-ce que l'absolution existe pour autre chose que des faiblesses? Evidemment non. Voilà pourquoi M. Omer Héroux, parce qu'il est un homme modéré, voulut incarner le père de l'Enfant Prodigue.

Nous qui sommes sur le seuil des bergeries sacrées, sous les haillons du publicain, nous regarderons un peu aux gémissements de M. Jean Lesage; nous lui frapperons sur la tête afin de voir si sa voix sonne juste ou faux. Vouloir "détruire" Verlaine d'aussi méchante façon, avec des textes tronqués, quel crime abominable! Lélian est un bon garçon, malgré tout il a écrit "Sagesse", qui est l'une des choses les plus admirables qui soient dans la poésie religieuse de tous les temps.

Il existe au Canada des préjugés anti-verlainiens qu'il importait de nourrir. M. Léo s'y est employé, en cherchant son butin dans l'oeuvre des critiques français. Peu s'en faut qu'il ne réédite M. Jules Lemaitre. Ce critique, tout estimable qu'il soit, sacrifie trop au désir de ne pas comprendre. "Le Crépuscule du Soir Mystique", par exemple, n'est pas une pièce à donner mal à la tête. Diptyque intellectuel qui nous semble très savant, très artistique.

Nos poètes les plus subtils n'ont rien produit qui se puisse rapprocher d'une complication aussi lumineuse et aussi géométrique à la fois. Il n'est que de s'ouvrir les yeux et l'entendement.

Mais revenons à des réalités qui nous pressent davantage. Au profit de demain, n'oublions pas que le mensonge de la veille comporte des leçons et, puisque l'on cherche à étouffer Verlaine en plein jour sous des masques, que la clairvoyance de notre esprit soit déjà sauve afin que nos raisons prochaines ne soient pas infirmées par la fausse bonne foi de M. Léo.

Nous n'avons rien de Machiavel ni d'Auguste. Ces deux hommes-là, depuis que d'autres individus s'imaginent les revivre, excitent notre défiance. Nous abhorrons l'astuce de l'un et la grandeur arrangée de l'autre. Que voilà un pessimisme qui vous doit étonner! Adressez vos reproches à M. de La Rochefoucauld, ce grand gentilhomme français qui méprisait la personnalité humaine et vint dire à l'humanité qu'il était inutile de se gêner plus longtemps. C'est à l'école de ce classique que nous allons. Nous le vénérons. Il a déchainé en nous le doute; les nobles sentiments nous paraissent, parfois, le mensonge le plus curieux, le plus drôle que l'homme se fasse à lui-même, et surtout la grandeur des gestes après de complètes fessées. Tel est le cas de M. Jean Lesage, fils naturel de M. Edmond Léo, un bâtard vicieux d'entre les fils des hommes.

On sait que M. Edmond Léo nous tend le rameau d'olivier. C'est un beau mouvement inutile. Nous n'éprouvons à son égard aucun sentiment mauvais; nous avons presque dit qu'il nous intéressait... en prose. Nous sommes empêché d'aller plus loin dans la louange par M. Jean Lesage ou M. Edmond Léo. (Je ne sais plus, moi, ces deux hommes sont tellement consubstantiels l'un à l'autre que je les confonds facilement). Nous avons défendu le critique du "Devoir" contre lui-même, contre le public qui le lit et qui n'était que trop disposé à le louer de ses attaques ridicules contre l'auteur de la "Bonne Chanson."

Nous avons dépensé notre temps pour que l'injustice ne fût pas consommée par lui et que le beau génie de Verlaine ne reçût pas, sans protestations ardentes, le dédain de ceux qui ne l'ont jamais lu et qui le déclarent obscur par bêtise ou par paresse d'esprit. Nous connaissons bien ces gens-là. Ils sont restés les mêmes depuis le jour que M. René Doumic, à l'Université Laval, se couvrait de ridicule, avec ses déclamations contre les symbolistes. Quels applaudissements! Quels réves! Quels visages hébétés devenus radieux! croyait que le classicisme était vengé. Les journaux du lendemain, dans une poussée de stupidité unanime, félicitaient M. René Doumic.

Eh bien, nous sommes convaincu que l'intelligence de Verlaine est demeurée la même, aussi lourde, aussi épaisse. M. Léo nous demande la réconciliation sur le dos de Verlaine. Jamais! Entre Verlaine et lui, c'est l'auteur des "Fêtes Galantes" que, de toute éternité, nous avons choisis. Les flagorneries qu'il m'adresse dans le but de m'affaiblir, je les rejette. Ses éloges me sont injurieux; ils insultent à mon labeur ingrat et à mes espérances d'hier, à mon indifférence d'aujourd'hui, à mon orgueil d'homme libre. Une attitude aussi farouche paraîtra-t-elle condamnable? Elle le serait si elle n'était commandée par des raisons que nous avons déjà soumises. — Que ne gardez-vous le silence? Oui, très bien. Mais ne serait-il pas un aven de défaite?

Dans un premier article, M. Edmond Léo n'ose pas écrire que Jean Lesage, ce n'est pas lui. Il se défend de le défendre, parce qu'il sait bien qu'il viendra lui-même essayer de se disculper. Croyez qu'il ne se défend pas, oh! pas du tout. Cependant il écrit, et ceci est admirable: "Je ne suis point chargé de défendre M. Lesage; il le fera s'il juge que l'attaque en vaut la peine. Je remarque cependant que M. Lesage a rendu justice à Verlaine quand il a dit: "Malgré tous ses écarts, Verlaine, qui avait un tempéra-

ment de poète, n'a pas laissé que d'écrire "parfois des strophes excellentes et de "petites pièces chefs-d'oeuvre d'émotion et d'expression." Et ailleurs: "La vérité est que Verlaine nous a fait entendre "dans "Sagesse" les cris de la foi, du repentir et de la prière." Il a donc dit la même chose qu'Anatole France et que Jules Lemaitre, quoi qu'il en soit de leurs textes. Si ces textes n'ont pas été cités en entier ce n'était donc pas pour nier en Verlaine des mérites que Jean Lesage avouait. Il est certain que ni Anatole France ni Jules Lemaitre ne se sont fait illusion sur les déficits de l'oeuvre verlainienne."

Nous avons accusé M. Jean Lesage, fils naturel de M. Edmond Léo, d'avoir tronqué les textes de M. Anatole France au point de lui faire dire le contraire de ce qu'il écrit. Nous avons rétabli en leur intégralité ces textes. Qu'on se reporte à l'Action, où M. Lesage se vit condamner par les propres citations de MM. Jules Lemaitre et Anatole France.

M. Léo voudrait-il nous faire croire que s'il n'a pas cité les textes, en entier, des deux critiques français, c'était pour la glorification de Verlaine? Ne s'est-il pas autorisé plutôt de l'opinion de ces deux critiques pour essayer de le détruire dans des esprits inattentifs? Ah! Monsieur Léo! Monsieur Léo! Non, cette défense est minable: elle révèle un esprit en déroute et qui se débat dans le maillot de son iniquité. A la franchise brutale qui aurait sauvé son honneur de critique, il préfère les balbutiements; il demande à ses phrases, qui préparaient dans son dessein premier la condamnation du poète de *Sagesse*, de servir à l'excuser. Tout cela est misérable.

Le plaisant, c'est, la cabriole de M. Edmond Léo devant M. Anatole France. Elle est d'une désinvolture capable de rendre tristes des gens encore moins sérieux que lui. Ecoutez: M. Jean Lesage a parlé de M. Anatole France d'après une revue qui aurait tripatouillé M. Anatole France. Que ne nomme-t-il cette revue? Il y a à Paris une certaine Bibliothèque Nationale qui rend fort difficile l'"emplissage" des gens. Monsieur Léo, de grâce donnez-nous donc, s'il vous plaît, le nom de cette revue.

En attendant, n'insultez pas trop souvent la vérité. Il me semble qu'un homme de vertu qui se vante d'avoir des muscles solides s'honorerait de cultiver un courage qu'il refuse aux autres et dont il est si affreusement dépourvu.

L'harmonie est nécessaire, à condition qu'elle ne serve pas à l'immolation de la vérité. Ayons pitié d'une conciliation qui, chez les hommes gens, sacrifierait à un vague fantôme d'art, à la paresse d'esprit, les beaux génies créateurs.

MARCEL HENRY.
Paris, avril 1913.

Chaque rédacteur n'est responsable que de ses propres articles.

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT Encore quelques jolis noms

M. le directeur de l'Action,
Montréal.

Monsieur,
Vous demandez si l'on peut trouver mieux que Saint-Thuribe comme nom de village. C'est en effet assez difficile, mais avec un peu de bonne volonté il y a peut être moyen.

Connaissez-vous les villages de Sainte-Adélaïde-de-Pabos, Sainte-Cécile-de-Masham, Sainte-Émilie-de-l'Énergie, Saint-Ephrem-de-Tring, Saint-Evariste-de-Forsyth, Saint-Louis-du-Ha Ha, Saint-Paul-du-Buton, Saint-Remi-de-Tingwick, Saint-Samuel-de-Gayhurst, Saint-Walburg, Sainte-Sophie-de-la-Corne, Saint-Ola, Saint-Meinrad, Saint-Kilda, Saint-François-de-Madawaska, Sainte-Famille-de-Demeules, Saint-Boswells, Saint-Alexis-de-Ham, St-Gédéon-de-Marlow, Saint-Almo, Sainte-Apolline-de-Patton, et enfin — le chef-d'oeuvre des chefs-d'oeuvre—Sainte-Rose-du-Dégel, dans le comté de Témiscouata?

Tout cela ne vaut-il pas Saint-Thuribe?

Bien à vous,
ALBERT POULIOT,
2540 avenue du Parc.
Montréal, ce 3 mai 1913.



LES AFFAIRES FORGET ET NOTRE CREDIT EN FRANCE

L'organe du Comité France-Amérique dénonce hautement le scandale du "Québec Railway"

IL RECLAME UNE ENQUETE IMMEDIATE

La revue France-Amérique, organe de l'association du même nom, apprécie dans sa dernière livraison, au double point de vue de la France et du Canada, le scandale du Québec-Railway.

Cela vient à la fin d'un long article sur "les capitaux européens au Canada et les chemins de fer." Après avoir exposé la situation des deux compagnies du Pacifique et du Grand-Tronc, dans lesquelles elles a la plus grande confiance, la revue ajoute:

Les Français se sont intéressés financièrement, dans de faibles proportions, il est vrai, à la constitution de ces immenses artères; ils avaient surtout commandité des crédits avancés, lorsqu'il y a deux ou trois ans un certain groupe a fait une expérience de finance d'un caractère moins général, en faisant confiance à une société canadienne placée sous le patronage de personnalités. Cette affaire est loin d'avoir l'ampleur, heureusement, d'une de ces grandes corporations dont nous venons d'entretenir nos lecteurs, mais à l'heure présente, lorsqu'il est utile, suivant les intentions du Comité France-Amérique et suivant les discours de MM. Philippe Roy et Lomer Gouin, de développer et de resserrer les relations d'amitié et les relations économiques entre le Canada et la France, tout événement mauvais est regrettable. La Banque Internationale du Canada et la Québec Railway Light, Heat and Power Co. y ont malheureusement surpris des capitalistes français qui étaient venus leur apporter 30 millions de francs de leurs épargnes.

Ce sont les personnalités des administrateurs de ces sociétés, la charte conférée à la Banque Internationale, la concession de chemins de fer accordée à la Québec Railway, qui ont donné quelque crédit aux émissions faites à Paris, de 1910 à 1911, par ces sociétés.

La Québec Railway H. P. Co. avait absorbé, il y a quelques années, plusieurs sociétés canadiennes de Québec produisant du gaz, de l'électricité ou donnant quelque force à des entreprises de transport. Ainsi fut constituée une société ayant un capital-actions de 50 millions de francs et un capital-obligations de somme égale. Ces obligations, ayant une première hypothèque, devaient être et sont bien garanties, semble-t-il. Les actions, ayant un caractère plus

aléatoire, furent introduites sur le marché en banque, à Paris, en juillet 1910, à 260 francs. Grâce à la publication des recettes croissantes de cette société, les cours des titres s'élevèrent et, en février 1911, le public accueillait une émission d'obligations dont le produit devait servir à prolonger sur les bords du lac Saint-Jean la ligne de chemin de fer du Québec Railway; en décembre de la même année eut lieu une deuxième émission d'obligations, pour le chemin de fer Québec-Eastern. Ainsi 22 millions étaient prêtés à cette compagnie. Après que le placement des titres fut fait, il est apparu que la marche de la Compagnie était moins satisfaisante et on a dû reconnaître qu'elle souffrait, en premier lieu, d'une surcapitalisation excessive.

Le dividende trimestriel sur les actions fut supprimé en avril 1912, le but de réclamer des premières répartitions étant atteint et les ressources de la Compagnie ne permettant plus de les continuer. Les administrateurs français de la Compagnie, émus par cette situation, laissés dans l'ignorance de ce qui se passait à Québec, prirent l'initiative d'envoyer un ingénieur faire une enquête sur place. Ce rapport fut publié en août 1912; les administrateurs français démissionnèrent, car ils approuvaient les conclusions de ce rapport, qui condamnaient les procédés de la société en question.

La situation de ces obligataires français importe, pour le bon renom du crédit du Canada; or, les lignes de chemins de fer sont inachevées par suite des insuffisances de fonds et des difficultés rencontrées, la Compagnie ne peut toucher à cause de cet arrêt de construction les subventions gouvernementales, et les hypothèques, concédées sur le réseau ferré et sur des titres en porte-feuille qui eux-mêmes sont garantis par les biens de la société, paraissent devoir être peu utiles. Ces obligations nouvelles ont été dépréciées, bien que leurs coupons soient toujours payés, non plus à Paris, comme il était expressément convenu, mais à Québec, ce qui oblige les porteurs à subir des frais assez onéreux. A la demande de plusieurs obligataires, inquiets également des procédés qui avaient été utilisés vis-à-vis des actionnaires français de la Banque internationale fondée par les mêmes personnalités, l'Association Nationale des Porteurs français de Valeurs étrangè-

res a convoqué les obligataires le 7 décembre 1912. Cette association, par la voix de son directeur, a expliqué les motifs de son intervention. Un rapport retraçant la constitution de la Québec Railway, les émissions de la Québec-Saguenay, de la Québec-Eastern, a été lu aux obligataires et l'association affirme QUELLE NE MANQUERA PAS D'ATTIRER L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA SUR L'IMPORTANCE DES INTERETS FRANCAIS ENGAGES DANS L'AFFAIRE EN PREVISION DU CAS OU LES OBLIGATAIRES SERAIENT AMENES A RECLAMER SON INTERVENTION.

La ligne Saguenay-Railway n'est pas considérée comme de construction facile, et le coût de l'installation dépassera beaucoup les prévisions de 32,000 dollars par mille; les entrepreneurs chargés de la construction de cette ligne n'ont pas été payés régulièrement et ils ont obtenu un jugement par défaut pour 381,000 dollars contre la Québec and Saguenay Railway Co. Et, afin d'activer les démarches et essayer d'assurer le gage des obligations émises à Paris, le Comité de Défense a décidé d'envoyer un délégué au Canada pour examiner sur place la situation. M. Benoist, expert, docteur en droit, a été chargé de cette mission par le Comité de Défense de l'Association Nationale. Le délégué vient de partir pour Québec et il faut souhaiter qu'un résultat positif soit obtenu.

Il importe, en effet, au Canada et particulièrement à la Province de Québec, d'encourager le concours du marché français, alors que le marché anglais devient insuffisant par suite de l'ampleur du développement économique du Dominion. Il y a donc ici plus que des intérêts privés lésés par les mauvais calculs des administrateurs du Québec-Saguenay et du Québec-Eastern; il y a, POUR LE BON RENOM DU CREDIT DU CANADA EN FRANCE, UNE ENQUETE LOYALE A FAIRE ET A TERMINER AU PLUS VITE. La plupart des entreprises du Canada publient des comptes et des statistiques nettes et utiles; il serait nécessaire, dans le cas présent, d'avoir aussi des comptes exacts et la confiance serait rendue pour féconder de nouveaux des entreprises indispensables pour le développement de cet immense pays.

Le Juge, l'Avocat et le Bandit

Dans notre France policée, l'interrogation des bandits par les magistrats est, d'ordinaire une façon d'entretien familial mais de bon ton, une conversation de salon, d'un tour volontiers littéraire, où s'échangent souvent des idées générales remarquables et où chacun évite toujours, avec scrupule, de faire les convictions de son interlocuteur. Du moins pouvons-nous le supposer par ce que nous découvrons encore de ménagements réciproques sous ces dialogues judiciaires, même quand ils ne se poursuivent plus dans des conditions normales. S'il en est ainsi, si le juge et le prévenu traitent en quelque manière d'égal à égal, c'est parce que dans le cabinet d'instruction, temple de moleskine, ils demeurent de plain-pied, l'un vis-à-vis de l'autre. Mais une simple différence de niveau entraîne des effets funestes: que le détenu escalade les toits, laissant le magistrat dans la cour, et ce régime d'entente est bouleversé: nous ne le voyons que trop d'après la dernière scène de l'affaire Lacombe! Qu'arrive-t-il alors? C'est que le détenu, presque tout de suite, le prend de haut, insulte, commande, jure, frappe du pied et mène les débats à son gré tandis que le magistrat s'agenouille bonement sur la dalle, comme un donateur devant la Vierge dans un tableau de Primitif, et, poussant la bienveillance jusqu'à l'humilité, lève des mains jointes, suppliantes, vers son ingrat partenaire, dont la personne maintenant lointaine, lui apparaît peut-être dans une sorte de gloire céleste. "Vous nous quittez déjà, cher ami?" lui dit-il stupéfait, avec l'accent d'une peine profonde et des larmes dans la voix.

Le gardien-chef voudrait user d'autorité. En constatant (quelle tuile!) que son prisonnier se promène sur le toit, il lui crie énergiquement: Descendez! Mais le juge convoqué pour la première fois par le détenu lui-même, préfère l'urbanité coutumière et les moyens conciliants. Il raisonne l'évadé: —Voyons, vous êtes homme de bon sens. Vous avez, d'habitude, du tact, du

goût, du jugement. Eh bien, cette manifestation gymnastique semblera excessive et malheureuse. Vraiment, dans votre intérêt, vous devriez y mettre fin. Je vous en prie, mon petit, consentez à descendre. —Minute! riposte l'autre. C'est vous, d'abord qui m'avez exaspéré! Pourquoi ne m'interrogez-vous pas plus souvent? —Oh, mon Dieu, je vous demande pardon! J'avais encore deux ou trois affaires à débrouiller en même temps que la vôtre... mais je suis désolé que vous m'avez cru négligent et, je vous le promets, je n'interrogerai plus que vous, je vous interrogerai du matin au soir, tant qu'il vous plaira. Bref, je vous appartiens entièrement... On va vous apporter une échelle.

—Inutile, je vais me jeter en bas! —Oh non, de grâce, n'en faites rien!... Vous avez beau n'être pas comme les autres Français, je vous assure que nous tenons beaucoup à votre compagnie et pour ma part j'ai sincèrement regretté de ne pas pouvoir vous laisser libre. Manquez-vous de quelque douceur? —Tu parles! la nourriture est infâme. —Ne le criez pas sur les toits... mais pourquoi, mon enfant, ne pas me l'avoir dit plus tôt? C'est ridicule! Désormais, votre pension vous sera servie de chez le traiteur, gratuitement, cela va de soi. Quelle guigne que le Café Anglais vienne justement de fermer ses portes! C'est comme fait exprès... Paillard, Henry, le Café de Paris, heureusement, nous restent.

—Ritz me dirait assez. —Entendu, je téléphone pour commander votre déjeuner. Que désirez-vous? Une tranche de melon au porto? Des asperges? La fameuse dindonne au chambertin? Un baron de Pauillac? —C'est un invité? —Non, c'est une pièce de mouton. A propos d'invité, voulez-vous du monde? Nous lancerons les invitations de votre part. Tenez, si vous avez pour agréable de déjeuner avec le Garde des Sceaux...

—Un homme-ratier, merci bien! —Vous aimeriez mieux des petites femmes, hein, mon gaillard! Ne vous gênez pas, allez... et puis, j'y songe, le spectacle est peut-être de votre goût? Eh bien, on organisera, ici-même, une char-

manche petite soirée. Mme Sarah Bernhardt est encore en voyage, mais ne reculant devant aucun sacrifice, nous la rappellerons par câble... Et que penseriez-vous de M. Amédéo Bassi? Ou préférez-vous que l'Opéra-Comique vous réserve sa "générale"? —Fichez-moi la paix!

—Vous me désollez, cher ami! Je ne sais plus qu'imaginer... Une idée encore: accepteriez-vous la direction des musées nationaux?

—Ah pas de mauvaises blagues, n'est-ce pas! Et envoyez-moi mon avocat.

L'avocat arrive justement et en deux ou trois rétablissements grimpe sur le faite, où il essaye, mais en vain, de convaincre le bandit, qui, trouvant, le difficile, son triomphe insuffisant, finit par se casser la tête sur les pierres du préau. La profession d'avocat devient malaisée de nos jours: il y faut, outre un grand talent de parole, une souplesse et des muscles extraordinaires. Les consultations sur les toits sont plus chères, mais elles sont infiniment plus rémunératrices, et pour peu que les bandits y mettent quelque esprit de suite, les membres du Barreau ne seront pas seuls contraints de les rejoindre entre les lucarnes et les cheminées; le parquet, le tribunal et la Cour d'assises elle-même, emportant l'échelle des peines, les y suivront aussi — quel dommage que nous n'ayons plus de Moines! — et l'exécution des hautes, très hautes oeuvres y dressera sa machine. Qu'on ne nous parle plus, au moins, de "l'odieux secret" de l'instruction et du cachot!

CARLOS FISCHER.

"L'Opinion."



D'aucuns se sont peut-être imaginé que les rédacteurs de l'Action vivent d'amour et d'eau fraîche. Rien n'est plus faux. Ils travaillent pour gagner leur vie. Quand ils n'ont pas autre chose à faire, ils rédigent des discours ou des mémoires pour les autres, font de la traduction ou préparent des annonces moyennant finances. Leur tarif est élevé, mais leur travail est irréprochable. Avez-vous besoin d'eux? —S'adresser rue Saint-Denis, 323. Téléphone: Est 1678.

UNE INTERESSANTE INITIATIVE

Pour la petite épargne

PLACEMENTS DE TOUT REPOS A 6 p.c.

Il y a une question primordiale qui se pose à tout capitaliste, c'est la sécurité de ses placements.

Trois catégories de placements sont recommandées pour offrir le maximum de garanties:

1° Les obligations d'Etat, dont le rendement est si mince qu'elles ne sont guère recherchées que par les banques, tenues de par la loi à garantir sur ces valeurs leur circulation en papier-monnaie.

2° Les obligations municipales, portant intérêt de 3 à 5 pour cent, mais qui sont toujours accaparées en totalité par les grandes institutions financières, surtout de l'étranger.

3° Les obligations première hypothèque, dont l'intérêt, payable semestriellement, varie en général de 5 à 6 pour cent, et qui constituent un placement à la fois rémunérateur et absolument sûr, étant garanties par des immeubles.

Ces valeurs, plus avantageuses de toutes en elles-mêmes, avaient pourtant un grave défaut jusqu'ici: celui de n'être accessibles qu'à la classe riche. Emises seulement par tranches de 1,000, de 5,000 et de 10,000 piastres, elles restaient forcément hors de la portée du petit capitaliste, obligé de se contenter de l'intérêt dérisoire des banques d'épargne, soit 3 pour cent.

C'est à cette situation qu'entend obvier M. George Marcell par le nouveau projet qu'il soumet au public. La maison Marcell, qui après vingt-neuf ans d'existence vient de se réorganiser, avec un actif de plus de trois millions, sous le nom de la Marcell Trust Company, lance en effet aujourd'hui, à l'intention de la petite épargne, une première série d'obligations première hypothèque 6 pour cent.

Ces obligations seront émises à \$100 chacune. Pour en faciliter encore l'achat aux petits capitalistes, la maison Marcell les vendra payables par versements de \$10 et plus, avec garantie, pour le dépôt, d'un intérêt de 6 pour cent sur la totalité de sa mise, quelle qu'elle soit. Devient-il incapable de faire face à ses versements, il reprend tout simplement son ar-



Première hypothèque à fonds d'amortissement — 6 pour cent trimestriellement. Obligations-or de 10 ans de \$100, \$500 et \$1,000, payables 10 pour cent constant et 10 pour cent par mois. Brochure gratuite. Marcell Trust Company, Limited 761, M. 3721. MONTREAL.

Téléphone: Main 5498 Chambre 601

Geo.-H. Thibault COURTIER D'IMMEUBLES ET D'ASSURANCES EDIFICE TRANSPORTATION Sixième Etage

Tel. Bell: Main 3930

LA CIE GAREAU - SAURIOL

FABRICANTS DE Livres Perpétuels à Feuilles Mobiles Livres de Regus pour Comptoirs Papeterie en général Articles de Bureaux 26, NOTRE-DAME (EST) MONTREAL

EMPLOYES

Devenez Capitalistes! Vous savez fort bien que les plus grosses fortunes n'ont pas été acquises par ceux qui ont travaillé le plus fort — mais par ceux qui ont fait les meilleurs placements. Si vous pouvez économiser quelques sous sur votre salaire quotidien, achetez des contrats dans le "PRET IMMOBILIER, LIMITEE", et il vous sera facile d'atteindre ce but tant désiré: l'aisance, la fortune. Par notre système de coopération des capitaux, nous vous mettons en possession d'un capital qui vous permettra d'acheter une propriété ou de vous bâtir. Le capital qui vous est avancé est remboursable à raison de \$2.75 par mois, sans intérêt. Demandez notre brochure explicative. AGENTS DEMANDES. — Le "PRET IMMOBILIER, LIMITEE", n'a pas encore d'agents dans tous les districts: il est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés. "LE PRET IMMOBILIER LIMITEE" 244-Est rue SAINTE-CATHERINE, 244-Est MONTREAL Téléphone: Est 5779.

Le meilleur éclairage pour Bureaux



En vente par la LYON GAS SAVING, Limited 82-Ouest, rue Sainte-Catherine.

The Dominion Poultry & Game Co.

EN GROS ET EN DETAIL. Commerçants de VOLAILLES, GIBIERS, OEUFS, ETC. 25, MARCHÉ BONSECOURS. TELEPHONES: Jour: Main 7784. Soir: Est 5016.

Compagnie des Tramways de Montréal

Lignes suburbaines. Horaire du service d'hiver, 1912-1913.

LACHINE. Du Bureau de Poste — Service de 20 minutes de 5.40 a.m. à minuit. De Lachine — Service de 20 minutes de 5.10 a.m. à 12.45 a.m. SAULT et SAINT-VINCENT-DE-PAUL. De la Gare Saint-Denis. Service de 15 min. de 5.15 a.m. à 9.00 a.m. Service de 20 min. de 9.00 a.m. à 4.00 p.m. Service de 15 min. de 4.00 a.m. à 8.00 p.m. Service de 20 min. de 8.00 a.m. à minuit. DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL. Service de 15 min. de 5.45 a.m. à 9.30. Service de 20 min. de 9.30 a.m. à 4.30. Service de 15 min. de 4.30 a.m. à 8.30. Service de 20 min. de 8.30 a.m. à minuit. Les tramways partant de la gare Saint-Denis à minuit et quarante se rendent à Henderson seulement. MONTAGNE. De l'avenue du Parc et Mont-Royal — Service de 20 minutes de 5.10 a.m. à minuit et vingt. De Victoria — Service de 20 minutes de 5.20 à minuit et trente. CARTIERVILLE. De la Junction Snowdon — Service de 20 minutes de 6.00 a.m. à 8.40 p.m. De Cartierville — Service de 20 minutes de 5.40 a.m. à 9.00 p.m. Service de 40 minutes de 9.00 à 12.20 a.m. BOUT-DE-L'ILE. Service de 20 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m. Service de 60 min. de 9.00 a.m. à 1.00 p.m. Service de 20 min. de 1.00 a.m. à 8.00 p.m. Service de 60 min. de 8.00 p.m. à 12.00 p.m. TETRAULTVILLE. Service de 15 min. de 5.00 a.m. à 6.30 a.m. Service de 20 min. de 6.30 a.m. à 8.00 p.m.

"LA DECORATION MODERNE" (R. BELLIVEAU, ARTISTE-PEINTRE) ENCADREMENT, FREQUES ET DECORATIONS Importation de photographies d'art, statuettes et grès flammées, accessoires photographiques, tapisseries, etc. 698 RUE SAINT-DENIS. TEL. EST 5713

Dr L.-P. DORVAL Dr Z. MALO INSTITUT MEDICAL EHRlich SPECIALISTES POUR LES MALADIES VENERIENNES CONSULTATIONS GRATUITES ET TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE Demandez notre brochure, envoyée gratis sur réception de 5 cents en timbres-poste. 208 RUE ST-LAURENT, MONTREAL Telephone, Main 4582. Dr W. OUIMET Dr P. ADAM

Téléphone: Main 7277. THOS.-J. DUGGAN IMMEUBLES ACTIONS, OBLIGATIONS, PLACEMENTS EN TOUT GENRE ARGENT A PRETER 210 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL BUREAUX 1, 2, 3 et 4.

H. Beauregard Entrepreneur général en construction 70, rue St-Jacques, 70 MONTREAL Téléphone: Main 735.

Occasions de premier ordre dans l'Immeuble Avenue du Parc et rue Manca, entre la 36me et la 40me avenues, terrains de 25 par 83. Conditions des plus avantageuses. — Ces terrains sont appelés à prendre sous peu une plus-value considérable par suite de l'ouverture du tunnel du C.P.R. Rue Esplanade, près de la rue Saint-Zotique, maison de rapport à deux étages. Exceptionnel de bon marché. — \$1,000 comptant; conditions faciles pour la balance. J.-L.-H. MARCIL 55, RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, 55 TELEPHONE: MAIN 845.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM MONTREAL-TORONTO 9 h. et 9 h. 40 du matin, 7 h. 30 et 10 h. 30 du soir.

Wagon - salon - buffet - bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité sur les trains de nuit. L'International Limited Le meilleur train du Canada Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9 h. du matin tous les jours. MONTREAL-OTTAWA 8 h. et 9 h. 10 du matin, 4 h. et 8 h. 05 du soir. Trains de 9 h. 10 du matin et 4 h. du soir tous les jours, excepté le dimanche; trains de 8 h. du matin et 8 h. 05 du soir tous les jours. Wagon-salon, buffet et bibliothèque sur tous les trains. Wagon-salon et wagon-salon-buffet-observatoire Pullman sur les trains de 9 h. 10 du matin et 8 h. 05 du soir. BUREAUX EN VILLE: 122 rue Saint-Jacques (téléphone: Main 6905), Hôtel-Windsor et Gare Bonaventure. La Compagnie MARCHAND FRERES, LIMITEE. Imprimeur 56, Rue Amherst, Montréal. Tél. Bell: Est 3396.

Le Lit

Qu'il soit encourtiné de brocart ou de serge,
Triste comme une tombe ou joyeux comme un nid,
C'est là que l'homme naît, se repose et s'unit,
Enfant, époux, vieillard, aïeule, femme ou vierge.

Funèbre ou nuptial, que l'eau sainte l'asperge
Sous le noir crucifix ou le rameau béni,
C'est là que tout commence et là que tout finit,
De la première aurore au feu du dernier cierge.

Humble, rustique et clos, ou fier du pavillon
Triomphalement peint d'or et de vermillon,
Qu'il soit de chêne brut, de cyprès ou d'érable;

Heureux qui peut dormir sans peur et sans remords
Dans le lit paternel, massif et vénérable,
Où tous les siens sont nés aussi bien qu'ils sont morts.

Les Trophées.

JOSE-MARIA de HEREDIA.

ON PARLE DE NOUS...

M. Hanotaux dans "La France Vivante", M. Bazin dans "Nord-Sud", consacrent chacun plusieurs chapitres au Canada

Gabriel HANOTAUX, de l'Académie Française. — *La France Vivante*.

"Le présent volume est un livre d'action". Rien n'est plus vrai. C'est un livre d'action d'abord parce qu'il met en œuvre toute la force des traditions historiques et toute la puissance des idées pour rendre la France toujours présente, aimée, respectée dans les deux Amériques, puis parce qu'il fait connaître les moyens matériels, l'organisation pratique que M. G. Hanotaux a conçus pour faire de cet idéal une réalité vivante.

L'historien, le philosophe, l'homme politique qui sont en lui harmonisent ainsi leur activité diverse. L'idée générale prend comme d'elle-même sa forme concrète, elle engendre un mouvement d'opinion et entraîne les hommes à réaliser l'effort commun.

Ce volume, qui sans doute sera suivi d'un autre, nous conduit en Amérique du Nord avec la mission Champlain. Là il montre que si nous n'avons plus un pouce de sol, il y a encore quelque chose qui est à nous sur cette terre. "Ainsi s'est constitué, avec des apports empruntés aux différents peuples, mais où celui de la France n'a pas manqué, une formation originale, autochtone, maintenant répandue sur tout le sol des Etats-Unis." A nous aussi appartient toute une semence d'idées, les plus vivants concepts de la liberté et du droit américains, à nous encore d'indiscutables apogées dans le domaine de l'art, du goût, de l'ingéniosité, de la mode.

Et ce qui est vrai pour les Etats-Unis l'est plus encore du Canada français où le sang versé par Montcalm est resté miraculeusement vivant dans les veines de l'"habitant." *La France Vivante*: nul mot ne peint mieux le Canada français.

Dès longtemps cette pensée incitait M. G. Hanotaux à l'action. Pressé par d'autres tâches, il entra d'abord dans le Comité de Patronage de *La Canadienne*, puis, quand il jugea l'heure venue, il voulut approprier à l'Amérique entière l'organisme qu'il avait rêvé et fonda le *Comité France-Amérique*. Soucieux d'harmoniser tous les efforts, il proposa à notre Association de s'affilier au Comité, sans cesse par cela d'être une organisation particulière, puisqu'elle se spécialisait sur les rapports de la France avec le Canada. Nous étions d'ailleurs heureux de travailler sous un tel maître. Et depuis nous avons gardé comme nôtre le programme qu'il traçait avec tant d'éloquence dans le discours qui termine son livre: "Si la France le veut, si elle remplit tout son devoir, non seulement chez elle, mais dans le monde, la population canadienne issue de notre race, sera chargée, sur ces terres qui paraissent vouées à une autre culture, du dépôt de la pensée française. Soyons seulement dignes de nos amis, soyons dignes de ceux qui comptent sur nous et qui ont les yeux tournés vers nous, dignes de tant de fidélité, de dévouement et de travail, et sur ce continent nord-américain, ouvert par Champlain, scindé par Lesseps, il restera, pour les temps futurs, une parenté française, une empreinte française, un idéal français."

René BAZIN, de l'Académie Française. — *Nord-Sud*.

Nous ne suivrons pas M. René Bazin, quelque envie que nous en ayons, dans ses relations de voyage en Angleterre, en Corse, au Spitzberg. Et pourtant il est telles jolies descriptions de la place de l'église de Corte, des environs de Cargèse ou de la forêt d'Aitone sur lesquelles nous eussions bien volontiers insisté. Mais nous ne pouvons ici parler de ce chapitre ayant pour titre *Paysages d'Amérique*.

M. René Bazin faisait partie de la mission Champlain et il s'est proposé de noter avec le plus de sincérité et de vie qu'il le pouvait des impressions fortes, mais fugitives, telles que nous les donnons nos voyageurs modernes, trop hâtifs. L'auteur rejette tous les procédés habituels aux écri-

vains descriptifs qui renforcent leurs récits de souvenirs historiques, de considérations sociales, etc... Ici l'aime seule de l'écrivain traduit les émotions transmises par des yeux qui savent voir, des yeux guidés par un esprit curieux et un tempérament d'artiste. Cela donne une description d'une simplicité charmante, mais d'un art subtil. Les hasards d'une lecture me faisaient parcourir en même temps les notes du bon Français, ingénieur du Roy, qui en 1751 remontait le lac St-Sacrement et le lac Champlain, et le joli croquis de M. René Bazin traversant les mêmes parages: "J'ai devant moi, dit M. René Bazin, à droite de la ligne de chemin de fer, des terres bassantes, herbeuses, sauvages à la manière des pâtures délaissées; au-delà une maison grande, sous des ormes, et au-delà encore les eaux du lac, dont le luisant ne m'arrive que par lames, entre les brouillards blancs qui voyagent et qui montent. Le silence est admirable. C'est la saison — déjà passée chez moi — où les merles, à l'aube, se posent sur la pointe des arbres."

Franquet mettait seulement sur ses notes: "De la pointe à Carillon, cotoyant toujours la rive de l'ouest, doublé la pointe du chenal qui conduit au saut du lac St-Sacrement, laissé sur la gauche un plancier couvert de jones, fait à sa pointe d'amont la traversée du chenal, pour rejoindre la rive du sud, coté des bords et mis à terre vis-à-vis une petite île de sable, située à 40 toises au-dessous du dit saut." Et ce qui l'intéresse prodigieusement c'est la capture en cet endroit de deux serpents à sonnettes. "On en fit fondre la graisse au soleil pour en avoir l'huile qu'on dit meilleure pour guérir les rhumatismes. On prétend que cette huile est si subtile à l'instant qu'elle est faite, qu'en en mettant tant soit peu dans le creux de la main, elle transpire de l'autre côté."

Il faut lire les pages de M. René Bazin sur les paysans de la province de Québec. Elles sont très vivantes et l'ardente sympathie de l'auteur s'y montre à chaque endroit.

La Canadienne.

Sur d'anciens usages renaissants

A Adrien Mithouard,
en souvenir d'un beau chapitre.

Un canard a-t-il traversé les mers à tire-d'aile? Ou faut-il recevoir la nouvelle avec confiance? L'on nous annonce qu'en Amérique le département de la guerre vient de prendre l'une de ces initiatives où se complait un génie pratique et baroque à la fois. Il aurait été décidé que la correspondance officielle serait tenue désormais de laisser dans le réservoir du stylographe toute formule de compliment. Le fonctionnaire qui oublierait d'être malhonnête paierait une amende, variée en fonction de sa politesse. Son nom, sa qualité, l'affaire qui le mène. Et c'est tout! D'après les calculs des bêtes ingénieuses qui l'ont trouvée, "cette réforme permettra de supprimer le dixième des emplois publics."

Voici quelque douze ou quinze ans nous serions restés bouche bée, disant avec feu: — Ces Yankees!

Aujourd'hui nous sourions. Nous sourions de cette arithmétique barbare, de ce "numérisme" enfantin, comme des dernières extravagances de "l'esprit démocratique". Nous savons qu'il est bien que l'Ordre ne soit pas morose et encore que les plus belles fleurs ne croissent pas sans qu'un peu de temps soit perdu. Et, pour vilaines que demeurent assez généralement nos moeurs, voici que renait spontanément, par la grâce de notre ciel, plus d'un vieil usage que l'on croyait à jamais perdu.

Par exemple: notre génération a repris l'habitude du baise-main. La jolie chose, n'est-ce pas? et qui n'était pas si difficile. Nos aînés, ceux-là mêmes qui furent telle-

ment républicains et qui donnaient le ton, n'y songeaient pas, et s'ils y avaient songé, n'auraient-ils pas fait la moue? Dieu merci, leur creuse gravité a passé de mode et ne se rencontre plus guère que dans les environs de la rue Saint-Gillaume.

Autre exemple: Vous n'êtes pas sans avoir reçu quelque lettre avec l'adresse à l'ancienne manière:

Monsieur
Monsieur Pierre Zède.

L'usage s'en répand. Quelques personnes, d'âges divers, s'y étaient toujours tenues; d'autres y viennent, charmées de ce vieux style comme d'une nouveauté. Et qu'il y ait assez de gens en France disposés à écrire deux fois le même mot, à perdre un peu de temps pour rien, pour le plaisir, pour une "attention", comme il est joli de dire, n'est-ce pas un signe précieux? Il permet d'espérer que les progrès de cette sauvagerie dont se désolaient les meilleurs de nos aînés seront désormais bien combattus.

Je voudrais que l'on me permit ici quelques remarques au petit bonheur, sur l'origine de cette coutume. L'un de mes amis pense que les lettres étant jadis pliées, sans enveloppe, l'adresse faisait corps avec la lettre et qu'ainsi la suscription regardait autant et plus le destinataire que les intermédiaires: commissionnaires et domestiques. D'où cette révérence sur le seuil. L'explication cessera de satisfaire si l'on observe que, les cachets rompus, vous trouvez un autre "monsieur", un autre "madame", une autre formule écrite pour vous seulement. Or, la politesse n'a jamais tourné chez nous au salamalec. Je pense donc que des deux "monsieur" de l'adresse, le second allait de soi, précédant comme de droit le nom, tandis que le premier était pour les domestiques, non pour leur commodité, mais pour le bon ordre des choses. Le domestique n'a pas habituellement besoin pour les devoirs de sa charge du nom de son maître. Il n'y pense que par exception. Il dit: "monsieur" ou "madame", sans plus. Pour distinguer le fils du père ou le neveu de l'oncle, il pense et prononce un prénom: "Monsieur Henri, Monsieur Pierre." Et ce n'est que pour distinguer l'hôte du maître ou les hôtes entre eux qu'il aura recours au nom de famille, auquel, d'ailleurs, il préférera, même en ce

dernier cas, et aussi souvent que possible, un prénom. — Si ces hypothèses se trouvaient vérifiées, on en pourrait déduire des conséquences pour l'emploi très exact de la double formule. Un fils vivant chez son père ne doit pas y avoir droit, non plus qu'un hôte. Elle serait réservée pour écrire au maître de la maison, celui-ci, d'ailleurs, vécût-il tout seul, recevant toute sa correspondance des mains de sa concierge. Car l'ancienne politesse n'entraînait pas volontiers dans ce détail et faisait cas surtout du rang, de la qualité et de l'esprit, moins de la fortune (dont pourtant elle ne faisait pas fi, raisonnable comme elle était). — Si dans tout ce distinguo je m'égare, à de plus compétents que moi le dernier mot...

On croira, j'espère, que je ne m'exagère pas l'importance de ces petites choses. Mais les plus petites choses ont-elles jamais cessé de tenir aux plus grandes?

E. M.

La Revue Critique.

Un Napolitain mange 1.800 kilomètres de nouilles

Sous ce titre, nous lisons dans un journal français:

"Les Napolitains ne mangent pas de macaroni, c'est une légende. En réalité, ils mangent des nouilles, qu'ils appellent des tagliarini."

"Un bon Napolitain — ces gens-là sont sobres — se nourrit une journée entière avec une livre de ces tagliarini. Or, un statisticien a calculé que dans un livre rentraient 80 mètres de nouilles. Ce qui fait que, dans une année, tout bon Napolitain en absorbe 30 kilomètres et que, s'il vit soixante ans, à ce régime, il aura avalé une nouille assez longue pour relier sa ville natale avec Paris, soit MILLE HUIT CENTS KILOMETRES!"

1.800 kilomètres de nouilles!...

Enfin, c'est possible, ces nouilles sont si minces et ces Italiens sont si gourmands!

1.800 kilomètres: de Naples à Paris!... Peut-être, après tout; pourquoi pas? Cette histoire pourrait bien être vraie. — Pourtant, tout a une fin et il y a une chose

que nous défierions bien le meilleur Napolitain de pouvoir jamais faire: c'est de manger, dans toute sa vie, assez de nouilles pour mesurer les terrains que vend, dans une seule année, notre ami J.-B.-D. Légaré, Rue Saint-Jacques, 11; téléphone: Main 6629.

La température

S'il faut en croire la *Pressé*, il a fait bien beau tous ces jours passés. De mémoire d'homme, jamais il ne s'est encore vu à

pareille époque une aussi longue période de chaleur à Montréal. Le climat de notre cher pays changerait-il? Quelle température au juste faisait-il chez nous, au mois de mai, voilà deux cents et deux cent cinquante ans passés? Pour le dire avec précision, il faudrait d'abord avoir étudié soigneusement l'histoire du Canada dans un bon auteur — par exemple dans Garneau, dont une édition nouvelle, sur papier de luxe, sera prochainement en vente chez Déom, rue Sainte-Catherine, 47-Est; téléphone Est 2551.

P. S.— Tirage limité; ne pas oublier de donner votre commande sans retard.

"Bisquit's"

OLD LIQUEUR

Cognac
vieux de
vingt ans

Fait du plus pur jus de
la vigne



The Arbour Hotel

COY LTD.
JOHNNY BERTRAND
GERANT
185 et 187
Boulevard Saint-Laurent
Liqueurs et Cigares de 1er choix.
Tél. Bell Est 4810. MONTREAL

Tél.: Est 4679

Vins et Liqueurs de Choix
RESTAURANT
WHITE PALACE

JULES DURAND
Propriétaire.

385, Boulevard Saint-Laurent, 385

Le Scotch Peter Dawson

Whisky sans égal

C'est un bon vieux scotch distillé à la bonne vieille façon. Liqueur exquise, au goût savoureux, elle fera les délices de tout véritable connaisseur.

Encourageons nos industries nationales!

Cessons de croire qu'il n'y ait que l'étranger pour nous fournir des produits de premier choix!

Au dire des meilleurs connaisseurs
et des experts les plus compétents,

Le Gin CROIX-ROUGE,

fabriqué à Berthierville [P. Q.],
l'emporte en qualité sur tous les
: : : gins importés : : :

Ne pas oublier que les manufactures de Berthierville n'admettent que les grains les plus purs et sont dirigées par les chefs d'industrie les plus renommés des deux continents.

MORALITE: Buvez de l'eau si vous le pouvez, mais quant à boire du gin, que ce soit au moins du CROIX-ROUGE.



DOW'S SALES



Les Bières de la Brasserie "DOW" ont, par leur supériorité, conservé depuis cent années la première position.

Adoucies et mûries dans du bois, elles ne peuvent être surpassées pour leur qualité, leur pureté et leur excellence.

Vous êtes assurés d'obtenir les meilleures Bières en demandant celles de Dow.

En vente par tous les commerçants et dans tous les Bars et Cafés.

THE NATIONAL BREWERIES, Limited A-12

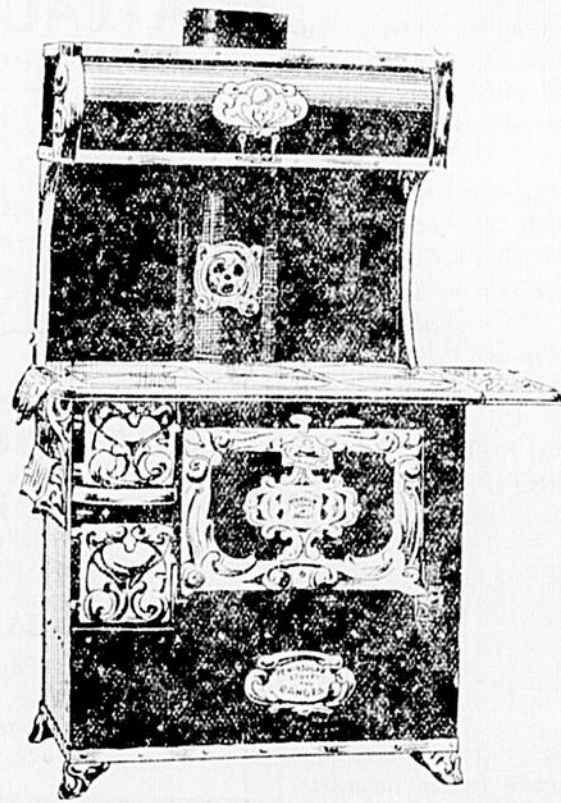
N.-G. Valiquette

LIMITEE

471 - 477 - EST RUE STE-CATHERINE

Poêle en Acier \$23.98

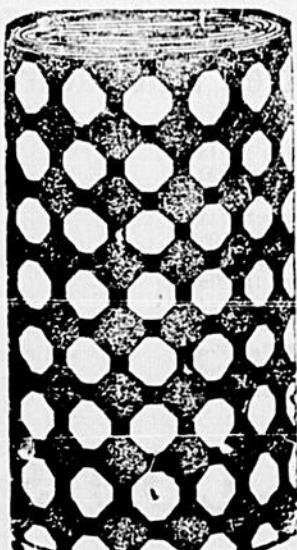
RIEN QUE DOUZE A VENDRE



Il fallait que le fabricant les vende.
Et nous les avons pris à sacrifice.

Ce poêle a été dessiné et fait pour la cuisine, de moyenne grandeur. Il est en feuille d'acier roulé à froid, bien riveté, avec fourneau carré soigneusement renforcé, pour prévenir tout écartement. Double grill pour charbon et bois. Grand dessus massif, les ronds sont unis et durables. Le réchaud est d'un dessin nouveau et toutes les parties en fer forgé sont nickelées. Bref, le poêle est fait pour se vendre \$34.00. Douze seulement à..... \$23.98

Autres poêles en acier à \$26.00, \$29.00, \$32.00, \$35.00, jusqu'à \$60.00. Poêles en fer forgé à \$21.75, \$22.50, \$24.00, \$27.00, jusqu'à \$38.00.



Nous livrons les Prélarts et Linoleums Promptement

Malgré l'énorme tension de la saison de mai, nos départements de Prélarts et de Linoleums peuvent faire face à toutes les commandes et disposer de la votre demain. Notre assortiment de prélarts à 2 et 4 verges nous permet d'offrir une grande variété de choix pour cuisines, corridors, salles à manger, boudoirs et chambres à coucher, à 29c, 33c, 35c, 37c, 40c, 50c, 55c, et 65c la verge.

Pour les Magasins, Cafés ou Edifices Publiques de toutes sortes, nous recommandons fortement notre nouveau Linoléum "INLAID" à 79c la verge. Entrez voir ces prélarts avant de vous décider.

OUVERT LE SOIR JUSQU'A 10 H.

La justice française et l'affaire du "Québec"

M. Benoit, l'expert judiciaire chargé d'approfondir ce scandale, revient au Canada pour y tenir une seconde enquête

Une somme de \$900.000 qui disparaît sans laisser de traces

Comment tout cela finira-t-il?

C'est en vain que les complices de Forget sur la place de Paris, pour la plupart des Juifs ou des Allemands, s'efforcent aujourd'hui, en face de l'intervention des tribunaux, de donner le change à l'opinion publique par de timides "communiqués" aux journaux. Le procès Forget n'en suivra pas moins son cours. Loin de vouloir étouffer l'affaire, la justice française semble au contraire bien résolue à l'entourer de toute la lumière possible. Après avoir reçu de l'un de ses experts, M. Benoit, un premier rapport sur les dessous du *Quebec Railway*, voici en effet qu'elle vient de déléguer à nouveau ce fonctionnaire vers le Canada, en quête d'informations supplémentaires.

Il est connu que dans ce deuxième voyage M. Benoit s'occupera, entre autres choses, à retracer une certaine somme de \$900.000, subtilisée sur une seule série d'obligations par notre grand escroc national — en plus de tout ce que l'on savait qu'il avait empoché déjà.

Voici d'ailleurs l'article que consacre à ce passionnant sujet, dans sa dernière livraison, notre confrère français *Le Marché*.

L'Agence Fournier a publié ces jours derniers une information ainsi conçue:

"La Gazette de Francfort écrit que la nouvelle baisse des *Quebec Railway* a été provoquée par la nouvelle que les Chemins de fer du *Quebec-Saguenay* et du *Quebec-Eastern* ont été mis en liquidation. La *Quebec Railway*, qui possède les actions et les obligations des deux chemins de fer susdits, a émis des obligations à Paris pour la valeur de ces actions et obligations: la situation n'est pas plus mauvaise à la suite de ce développement de l'affaire. Le rapport des Experts serait plutôt favorable."

Le groupement de personnes compromises, à différents titres, dans les affaires du *Quebec Railway*, qui s'est taillé dans l'expertise un rôle de commanditaire et essaye d'entraîner à sa remorque l'opinion publique dans un courant d'optimisme "quand même", a adopté une nouvelle tactique.

C'était une tâche vraiment délicate, — puisqu'on ne pouvait plus nier la mise en liquidation des deux principales sociétés dont la *Quebec Railway* possède seule les actions et les obligations — que d'en faire prendre acte en douceur aux malheureux capitalistes français.

Les titres du *Quebec-Saguenay* et du *Quebec-Eastern* sont en effet englobés dans l'actif, au bilan au 30 juin 1912 de la *Quebec Railway*, pour une somme d'environ 30 millions de francs sur un total de 12 millions, et la mise en liquidation de ces deux sociétés consacre officiellement l'anéantissement de ces 30 millions de francs.

Mais l'habileté du groupement en question ne devait pas se trouver en défaut pour si peu. Ne pouvant plus pour le moment, et en face de la situation de plus en plus critique du *Quebec Railway*, décemment communiquer aux agences françaises des "bonnes nouvelles", il a adopté la méthode d'extraire de la nouvelle d'un désastre les motifs des plus consolantes espérances, et, pour masquer, au moins vis-à-vis de la masse, l'origine de ses communiqués, il fait maintenant pénétrer "à revers", sur le marché parisien, ses appréciations tendancieuses, en leur imposant au préalable un voyage Outre-Rhin et en demandant l'hospitalité de ses colonnes à la *Gazette de Francfort*.

Remarquons incidemment que c'est une véritable trouvaille que d'avoir su habiller du délicieux euphémisme de "développement de l'affaire", cette nouvelle étape de la *Quebec Railway* vers la chute finale. Nul doute que la Compagnie des Syndics de Faillites n'adopte cette expression à l'avenir, en faisant prononcer les clôtures pour insuffisance d'actif.

Toute la question est de savoir quelle valeur on a pu attribuer, dans cette formule "made in Germany", au mot "plutôt", et quelle est la portée du "développement de l'affaire" qui, selon la *Gazette de Francfort*, "ne rendrait pas la situation plus mauvaise".

La nécessité absolue de retarder, au moyen d'injections d'optimisme dans l'opinion publique, le moment inéluctable de l'établissement des responsabilités, entraîne le groupement en question à faire paraître habilement des nouvelles que les faits viennent cruellement démentir quelques heures après.

En effet, ce n'est plus un secret pour personne maintenant que ce rapport, qui ne traitait que des points de vue tout à fait vagues de jurisprudence canadienne, a paru tout à fait insuffisant soit au Comité de Défense, soit même au Parquet, car, à l'heu-

re actuelle, l'expert, rentré à Paris le 4 avril, vogue à nouveau sur l'Océan vers le Canada, méditant dans la cabine No 27 de la *Kaiserin Augusta-Victoria* (tousjours "made in Germany"), comment il pourra arriver, sans se compromettre outre mesure, à élaborer ce rapport aboutissant à des conclusions "plutôt favorables".

Ce second départ — qui, espérons-le, sera le dernier et le bon — soulève certains petits problèmes intéressants.

S'est-on trouvé dans la nécessité de faire un nouvel appel à la commandite? La première provision a dû être fortement écornée par le premier voyage, puis, à la huitième section était, ces jours derniers, encore en quête d'argent pour les affaires Forget.

D'après des renseignements puisés à bonne source, l'expert serait reparti pour réparer un oubli qui semble assez inexplicable; il s'agirait maintenant de demander seulement à Forget ce que ce dernier a bien pu faire du solde de la dernière émission de 11 millions d'obligations (dites *Quebec-Eastern*), après avoir payé à ce "cher ami" d'Auguste \$285.000, soit près d'un million et demi de francs, le légendaire *Lotbinière-Mégantic* Ry (recettes nettes annuelles: 3.000 fr.).

En posant cette question à Forget, l'expert poursuit-il le rêve d'obtenir du Rochet canadien la restitution de ce solde, pour permettre au Comité de Défense de répartir cette poussière entre les porteurs d'obligations *Quebec-Saguenay* et *Quebec-Eastern*, contre l'abandon définitif par ces derniers de leurs titres? Et se propose-t-il de démontrer ainsi aux obligataires français l'efficacité de ses interventions?

Nous comprenons que cette solution retirerait une rude épine du pied de ceux qui craignent la possibilité de justes revendications. Nous devons prévenir charitablement l'expert que son second voyage n'aura pas de résultat plus positif que le premier, pour l'excellente raison que cet argent est volatilisé, et, que, ne le fut-il pas, ce n'est pas d'un homme comme Forget qu'on en peut attendre le retour.

Qu'il nous soit permis, puisque l'expertise en est à la période des post-scriptum, de signaler combien il serait périlleux d'aboutir à des conclusions "plutôt favorables" sans rapporter des explications catégoriques, notamment sur les points de fait suivants:

1°.—Les prospectus relatifs aux émissions des deux tranches d'obligations du *Quebec Railway*, dites *Quebec-Saguenay* et *Quebec-Eastern*, contenaient-ils des assertions inexactes et frauduleuses?

2°.—Y a-t-il eu distribution d'un dividende fictif sur les actions, dont le paiement a absorbé des ressources appartenant aux obligataires?

3°.—Y a-t-il eu altération des écritures sociales dans la publication des bilans destinés aux porteurs français?

4°.—Les produits de la Compagnie, déjà insuffisants l'an dernier pour faire face au paiement des coupons de toutes les obligations émises par la *Quebec Railway*, deviendront-ils suffisants cette année, après la perte pour la *Quebec Railway* de son contrat avec la municipalité de Québec — en présence de la défection d'un grand nombre de ses clients, qui contractent de nouveaux abonnements à la compagnie concurrente: la *Dorchester Electric* — et de l'obligation où, par suite de cette concurrence, la *Quebec Railway* s'est trouvée de réduire de moitié, pour les abonnés qui

lui restent, les tarifs qu'elle avait imposés jusqu'en mars dernier?

5°.—Est-il inexact que, comme l'indique un journal de Québec, la *Quebec Railway* doit encore à la municipalité une somme de \$25.000 qu'elle ne serait pas en mesure de payer, et que cette défaillance pourrait entraîner du jour au lendemain le retrait de sa franchise?

Nous attendons patiemment, sachant que le "développement de l'affaire" comportera, dans un avenir prochain, de nouveaux coups de théâtre. QUOIQU'ON DISE ET QUOIQU'ON FASSE, LA LUMIERE SE FERA.

Nous disons plus haut — sur la foi de renseignements provenant d'une source généralement bien informée — que l'expert renvoyé au Canada par le Parquet avait reçu de ce dernier la mission de rechercher ce que Forget avait pu faire des fonds provenant de l'émission des obligations *Quebec Eastern*.

En attendant que cet honorable enquêteur retrouve dans les forêts canadiennes, repaire du fameux capitaine de finances, la piste de l'argent disparu, nous croyons utile de rappeler à nos lecteurs le véritable état de la question. Nous nous adressons à nos lecteurs seulement, car il serait inadmissible que l'expert, le Parquet et le Comité de Défense n'eussent pas déjà sur ce point des lumières suffisantes. Si nous nous trompons, nous ne pourrions en déduire qu'une chose: c'est qu'une négligence grave a été commise en n'exigeant pas de certaines personnes responsables, à Paris, la remise des documents officiels de la Compagnie où figure la preuve de ce que nous allons exposer pour la deuxième ou troisième fois.

Sur les 50.000 obligations offertes au public français lors de la dernière émission (*Quebec-Eastern*), il en fut souscrit exactement 21.844, représentant pour la *Quebec Railway* une charge nominale nouvelle de Frs 10.922.000. Le produit net revenant à la Compagnie sur le montant global des titres émis s'élevait, à raison de 410 francs par obligation de 500 francs, à Frs 8.956.040 ou \$1.722.315.

Voici comment fut utilisée cette somme: 1°.—\$354.897, produit net de la vente de 4.500 obligations *Quebec-Eastern* (valeur nominale: Frs 2.250.000) furent remis à l'associé de Forget, M. O. Birchell d'August, en paiement de l'achat à celui-ci, par la *Quebec Railway*, de 10.000 actions *Lotbinière-Mégantic*, de 120 actions *Quebec-Eastern* et de la charte délivrée pour ce dernier chemin de fer.

2°.—\$1.367.507, produit net de la vente de 17.344 obligations *Quebec-Eastern* (valeur nominale: Frs 8.672.000), servirent au paiement de l'achat par la *Quebec Railway* d'un lot d'obligations de la *Quebec-Saguenay* d'une valeur nominale totale de \$1.734.000 ou Frs 9.016.000.

La première opération, qui constitue pour la *Quebec Railway* une perte sèche définitive, n'a pas fait entrer un sou dans les caisses de la *Quebec-Eastern*.

La deuxième opération, au contraire, aurait dû normalement fournir à la *Quebec-Saguenay*, en représentation de la vente et de la livraison de ses obligations, une somme de \$1.367.507.

Or, on sait que cette caisse a été entamée d'une somme de \$440.000 pour le paiement des travaux du tronçon de voie partant de la *Murray Bay* pour aboutir aux fameuses usines de l'*East Canada Power and Pulp Co.* aujourd'hui en faillite. MAIS ON IGNORE COMPLETEMENT CE QU'EST DEVENU LE RESTE. DE CES \$900.000 ON NE RETROUVE AUCUNE TRACE: PARTIS, EVANOUIS; passez-masculé, comme chez Robert Houdin!

La mission actuelle (deuxième édition) se résume donc à chercher l'emploi par la *Quebec-Saguenay* d'environ Frs 4.500.000, solde du montant reçu par la *Quebec-Saguenay*.

Il semblerait assez extraordinaire que deux voyages au Canada fussent nécessai-

res pour élucider ce problème de haute prestidigitacion. Mais avec ce diabolique Forget, maître en l'art de faire prendre la lune pour un fromage vert, il ne faut s'étonner de rien.

Ce qui est fâcheux, par exemple, c'est que ce renseignement arrivera un peu tard, et que l'expert, dans cette histoire de brigands, apparaîtra sur les lieux à la façon des carabiniers d'Offenbach. Car la mise en liquidation de la *Quebec-Eastern* et de la *Quebec-Saguenay* ne laisse subsister aucun doute sur le seul point vraiment intéressant: c'est que l'argent n'existe plus.

LES BONS LIVRES

Parmi les oeuvres de M. André Retze dont la reproduction est autorisée, la chronique de la Société des gens de lettres cite les titres suivants:

"L'hallali du forçat; — Femme ou gorille; — Saobang perd son chignon; — L'énigme d'un parc d'autruches; — Les naufragés de la banquise; — L'amulette du plongeur; — Ce qui étouffa le Ouled Snassen; — Le mannequin pêcheur; — Le vieil homme gris; — Le fantôme du moulin hurlant; — La dame aux yeux morts; — La lune pourpre; — Le chat de la Bamboula."

Prochain mariage

M. Albert Pigeon, journaliste et sportman bien connu, épousera lundi, en l'église Saint-Jacques, Madame Veuve Moody, née Victoria Lamothe.

Les ruses de la conversation

Voici sur ce sujet quelques maximes d'Hérauld de Sèches, avocat général au Parlement de Paris, ensuite député à la Convention et, finalement, exécuté en même temps que Danton sur la place de la Concorde.

—Veux-tu surmonter en apparence l'homme qui parle bien et qui — de même qu'une jolie femme montre ses dents lorsqu'elle a les dents claires — parlera toujours? Ne parle pas.

—Ne jamais parler de soi et de ses affaires sans nécessité, et mettre tant qu'on

DEMENAGEMENT

Afin de satisfaire aux demandes de mes nombreux clients, pour la réparation de meubles et autres articles de ménage, je suis déménagé dans un local plus spacieux.

Atelier: 709-Est, rue Lafontaine
Tél. Est 5896.
CHARLES TURCOT, Prop.

L'ACTION est publiée par Jules Fournier, tous les samedis, à Montréal. Adresse pour la police: rue Saint-Denis, 323.

CHATEAU DUPERE

Terminus des Tramways

Rue Notre-Dame (Longue-Pointe)

SALLE POUR BANQUETS
REPAS A LA CARTE
CHEF FRANÇAIS

Kiosque sur le bord du fleuve. Service de premier ordre.

Tel. Est 799

Pâtisserie Française

JOSEPH KERHULU

176 RUE SAINT-DENIS

Pour

Banquets, Euchres, Lunches, Soirées, Réceptions, etc., demandez nos prix.

MEDECINE

Souffrez-vous d'une indigestion? Buvez

l'eau purgative **RIGA**

EN VENTE PARTOUT

Société des Eaux Purgatives "RIGA"

Tél. Main 6473.

215-Est rue Notre-Dame, Montréal

AVIS important aux citadins qui vont en villégiature

Dans quelques jours vous serez installés à la campagne pour l'été. Nul de vous en s'en allant n'oubliera ses chapeaux de paille, ses hamacs, ses provisions de pique-nique. Soyez sages, n'oubliez pas non plus de mettre dans vos malles, avant de partir, quelques volumes coquets et de lecture facile dont vous jouirez en paix sous l'ombre des arbres, tandis qu'ici des légions d'infortunés continueront à manger la poussière de la rue Sainte-Catherine. — Romans, nouvelles, contes, fantaisies, récits de voyage, etc., arrivés par le dernier courrier de France, vous trouverez tout cela, avec beaucoup d'autres choses, à la

LIBRAIRIE SAINT-LOUIS

Rue Sainte-Catherine, 288-Est

TOUTES LES DERNIERES NOUVEAUTES.

TELEPHONE: EST 2660.

peut les autres sur le tapis.

—Ne jamais parler le premier, si ce n'est de la santé, de la pluie et du beau temps.

—Avant que de parler il faut se recueillir un instant, afin de se bien mettre en scène, c'est-à-dire afin de fixer l'oeil alternativement sur le but probable de l'interlocuteur et sur le sien propre; à peu près comme au jeu de dames on s'occupe d'abord des coups à parer, puis des coups à faire.

—Babil et constance, deux choses incompatibles. Ruminez, digérez vos projets en silence, afin que l'éruption soit en acte, car si elle est en parole, le vent emportera votre volonté avec elle. Tout projet élogiquement habillé ne sera pas exécuté.

Vraiment, ce brave Hérauld de Sèches était plein de bons conseils. S'il eût vécu de nos jours, il eût certainement donné à ses amis celui de ne jamais fumer que le *Great West*, le tabac préféré de tous les véritables amateurs.



NATIONOSCOPE

Semaine du 12 Mai 1913

ROULE-TA-BOSSE

Drame en 5 actes et 7 tableaux

dont un prologue, par JULES MARV et EMILE ROCHARD

THEATRE-NATIONAL

Semaine du 12 mai 1913

"L'AMOUR VEILLE"

4 actes, de FLERS et CAILLAVET

PLUMES-FONTAINES.—Pour un temps limité, nous offrons au prix uniforme de \$1.25, un choix considérable de Plumes-Fontaines. Modèles se vendant ordinairement depuis \$2.50 à \$5.00. Ces plumes sont en or de 14 carats et nous garantissons qu'elles donneront satisfaction. Sinon elles seront échangeées, ou l'argent sera remboursé. Franco sur réception de \$1.25.

LECOURS & LANCOT, pharmaciens,

Coin des rues St-Denis et Ste-Catherine, Montréal.

A. LECOMTE, 521-EST RUE STE-CATHERINE

(coin Sanguinet)
Succursale: 241-Est rue Ste-Catherine

Les gens de goût, par exemple les lecteurs de "L'Action", trouveront aux magasins de M. Lecomte des chaussures élégantes et confortables, capables de leur donner à tous égards la plus complète satisfaction.

Dr L. NOLIN TRUDEAU

CHIRURGIEN-DENTISTE

389 rue Saint-Denis

Téléphone: Est 3616

De 9 h. à 5 h. tous les jours, et les mardis, mercredis et vendredis, de 7 h. à 9 h. du soir.

Hommes de bureau, Sédentaires, Brasseurs d'affaires ou brasseurs de bière, Politiciens, Lutteurs de toute sorte. Grus surmoulus ou Malgres Dyspeptiques, Neurasthéniques, Dégoûtés, Déçus, Découragés, voulez-vous remonter la cote que descendent vos affaires, votre parti, vos amours?

REFAITES-VOUS UNE SANTE — ABONNEZ-VOUS A

L'Arène de la santé

OU

L'Institut de Physiothérapie

DU

Docteur HENRI LASNIER

Vous trouverez là tous les agents physiques dont la science moderne a reconnu l'utilité, toutes les garanties de compétence qu'on doit exiger quand il s'agit d'une chose aussi complexe que l'art de cultiver la santé.

TELEPHONE: EST 5363.

550 RUE SAINT-DENIS

T. HAMELIN

JOS.-E. LEPAGE

Téléphone: Main 8279.

HL Hamelin & Lepage

IMMEUBLES ET PRETS

OCCASIONS D'AFFAIRES

15 Boulevard Saint-Laurent

Suite 4, 5, 5.

Nos Bureaux sont maintenant installés No 15, Boulevard Saint-Laurent et nous invitons cordialement nos Clients et Amis à nous visiter et espérons que comme par le passé leur patronage nous sera toujours donné.

Nos Lots, Propriétés, Terrains, Terres et toutes occasions d'affaires vous seront démontrés sur demande avec diligence.

HAMELIN & LEPAGE